

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201022-20221006-2022-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2022

Publication : 14/10/2022

**Nombre de conseillers**

en exercice	15	L'an deux mille vingt-deux, le six du mois d'octobre,
présents	12	le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND
votants	12	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 29 septembre 2022

**PRESENTS** : MM et MMES CARTERON P. GREGOIRE B. GANDIN  
C. SEON J. VILLARD C. BONNIER P. GRANJON X. POINT L.  
VACHON T. GIANDOLINI D. POULAT JP. THELISSON G.

**EXCUSÉS** : BEYNEL M. CHIPIER L.

**ABSENTE** : PADEL S.

**Secrétaire élu pour la durée de la session** : VILLARD C.

**OBJET : MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES**

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 2 juin 2022, il a été décidé de demander une dérogation pour la publication des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel. L'affichage de ces actes avait été choisi à l'unanimité des membres présents.

A ce jour, le nombre d'actes à afficher est très important et le panneau d'affichage ne suffit plus.

Monsieur le Maire propose de revenir sur cette modalité et de choisir la publication électronique des actes à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022. Cette dernière n'empêchera pas d'afficher sur le panneau le procès-verbal et autres documents pour les administrés. En cas de besoin, ces derniers peuvent se renseigner au secrétariat de mairie.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** d'adopter la proposition du Maire qui sera appliquée à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Copie certifiée conforme.

Le secrétaire de séance,  
C.VILLARD,



Le Maire,  
P.CARTERON,



Transmis au représentant de l'Etat le 14 octobre 2022  
Publié le 14 octobre 2022